



Le 22 avril 2011

Relevé de décision du conseil de quartier du vendredi 8 avril 2011

Il s'est déroulé à l'école Joliot Curie sous la présidence de Monsieur Alexandre Ngaleu, président du conseil de quartier et en présence de :

28 personnes dont :

Elus :

Monsieur Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers

Madame Véronique Hammache, Adjointe au maire chargée des Séniors, Prévention de la Dépendance et de l'Isolement des Personnes Agées, Handicap et Conseil des Sages, élue du quartier.

Madame Christine Ratzel Togo, Adjointe au maire chargée de l'Economie Solidaire, Commerce équitable et coopération décentralisée, élue du quartier.

Ordre du jour :

- 1) enveloppes de quartier**
- 2) divers.**

Le président du conseil de quartier propose d'aborder deux points d'information avant d'entamer la discussion sur les enveloppes de quartier.

- Le renouvellement des équipes d'animation du conseil de quartier,
- La constitution du conseil des sages.

Le renouvellement des équipes d'animation du conseil de quartier :

Monsieur Michael Richard se présente aux habitants en tant que chargé de mission développement local au sein du service Démocratie Locale et Développement Social des Quartiers (DLDSQ). Il est notamment en charge du suivi et de l'accompagnement du conseil de quartier de la Maladrerie-Emile Dubois.

Il annonce que les équipes d'animation, arrivant au terme de leur mandat de deux ans, seront renouvelées d'ici le mois de Mai. Un conseil de quartier spécifique sera ainsi organisé début mai lors duquel :

- une présentation de la nouvelle charte sera effectuée,
- l'équipe d'animation sera constituée, (si plus de 20 personnes font acte de candidature, il serait alors effectué un tirage au sort parmi l'ensemble des personnes volontaires),
- les candidats à la présidence du conseil de quartier seront amenés à se présenter.

L'élection des présidents se déroulera le 25 Mai 2011 dans la salle de quartier se situant au 1 allée Matisse, de 17h à 21h.

Il invite ainsi les personnes présentes à se porter candidat pour intégrer les nouvelles équipes d'animation des conseils de quartier. Pour cela, il convient de remplir le coupon-réponse détachable de l'info quartier distribuée dans la salle mais aussi dans toutes les boîtes aux lettres du quartier et de le rapporter à la salle de quartier du 1 allée Henri Matisse ou au service Démocratie Locale et Développement Social des Quartiers situé 7 rue Achille Domart.

Certains habitants ne connaissent pas le travail effectué par l'actuelle équipe d'animation dans le quartier. Ils notent qu'aucun compte rendu de réunion n'a été publié depuis plus d'un an. Ils se demandent quel a été le travail effectué par cette équipe d'animation notamment en termes de proposition concernant les projets structurants du quartier.

Ils demandent qu'une réunion soit organisée afin de :

- faire le bilan des deux années écoulées,
- définir les rôles et missions de cette instance participative.

Des membres de l'actuelle équipe d'animation reconnaissent quelques dysfonctionnements, mais, indiquent que plusieurs initiatives ont été mises en place dans le cadre du conseil de quartier : sortie à la mer, Père Noël, gâteaux voisins, vide grenier...

Certains habitants présents, s'ils ne remettent pas en cause ces initiatives, estiment qu'un conseil de quartier doit aussi être un lieu de confrontation d'idées sur les projets structurants concernant le quartier. Ils indiquent que le conseil de quartier doit être à leur sens une instance de consultation, de concertation entre les services de la ville, les élus et les habitants et pas simplement « un comité des fêtes du quartier ».

Les habitants sont invités à participer à la nouvelle équipe d'animation afin d'y porter ces points de vue et d'y impulser une dynamique correspondant aux besoins identifiés. Les premières réunions de la nouvelle équipe d'animation pourront justement permettre de clarifier son rôle et de se fixer des objectifs partagés.

La constitution du Conseil des Sages :

Madame Hammache, élue du quartier et Maire-adjointe déléguée aux Séniors, la Prévention de l'isolement, Handicap et Conseil des Sages présente le Conseil des Sages. Elle indique qu'il a été créé à l'initiative de la Municipalité, et est composé d'Albertvillariens, volontaires et bénévoles, désireux de s'investir dans la vie de la Cité. Laïque et apolitique, le conseil mène des réflexions et émet des propositions à la Municipalité sur tout sujet concernant la ville et ses habitants.

Il est composé de 40 membres au maximum, retenus selon les critères suivants:

- être âgé de 55 ans au moins,
- être retraité ou préretraité,

- être domicilié sur la commune d'Aubervilliers,
- ne pas avoir de mandat électif à caractère politique.

1) Les enveloppes de quartier :

Monsieur le Maire présente la démarche engagée par la ville concernant l'octroi d'enveloppes de quartier pour les conseils de quartier. Elles permettent d'engager des crédits d'investissement, sur des petits projets d'aménagement de l'espace public ou d'amélioration des équipements existants. La municipalité a décidé de consacrer un budget de 120 000€ pour l'ensemble des 8 quartiers soit 15 000€ en moyenne par quartier. Madame Rigoni, responsable du service DLDSQ, donne quelques exemples de propositions effectuées sur d'autres quartiers : mise en place de signalétique (ferme Mazier), jardinières suspendues, réhabilitation d'un terrain de pétanque, réhabilitation d'une aire de jeux pour enfants...

Les propositions des habitants présents :

- Installation de bancs publics dans le quartier,
- Sécurisation du terrain de jeux situé à coté de la barre Jules Leblanc afin d'empêcher les deux roues de rouler sur le terrain (ralentisseurs, barrières...).
- Installation de nouvelles colonnes d'affichage associatives suite à la disparition de celles devant le Franprix,
- Campagne de sensibilisation contre les tags,
- Initiative avec un artiste peintre consistant à travailler avec les enfants, jeunes et adultes du quartier à la requalification de murs tagués (création de fresques murales).

Pour les deux dernières initiatives, il est indiqué aux participants que ces initiatives ne peuvent rentrer dans le cadre de l'enveloppe de quartier. En effet, cette dernière permet de financer exclusivement de l'investissement.

Concernant les propositions telles que les ralentisseurs et autres aménagements visant à sécuriser les piétons, Monsieur le Maire indique que ces investissements peuvent aussi être pris en charge dans le cadre du droit commun.

Devant la multiplicité des propositions, et le manque de temps pour mener une véritable consultation avec un examen et une priorisation des différents projets, il est proposé par Monsieur Le Maire de reporter cette ligne budgétaire de 15 000€ à l'année prochaine. Le quartier de la Maladrerie/Emile Dubois disposera ainsi d'une enveloppe de 30 000€ visant à améliorer le cadre de vie. Les habitants présents et les membres de l'actuelle équipe d'animation sont d'accord avec cette proposition.

Les propositions effectuées ce soir seront reprises et examinées par la future équipe d'animation du conseil de quartier.

2) Divers :

L'enlèvement des panneaux associatifs :

Une habitante s'interroge sur l'enlèvement de 2 panneaux d'affichage associatifs dans le quartier et notamment celui devant le Franprix. Madame Hammache indique que devant le manque d'entretien très ancien et leur dégradation avancée, les services de la ville les ont retirés par mesure de sécurité.

Sur l'implantation d'un Data Center :

Une habitante s'inquiète de l'implantation d'un Data Center dans le quartier. Cet établissement est un centre de traitement des données informatiques d'entreprises, parmi les quelles elle pointe notamment les jeux en ligne. Elle s'indigne que les autorités laissent ce type d'entreprise s'implanter dans la ville car cela ne lui semble pas cohérent avec les valeurs de gauche incarnés par la Municipalité.

Le problème du parking de la copropriété des Joyeux :

Un habitant s'interroge sur le devenir de ce parking qui est fermé et n'a aucune utilisation. Monsieur le Maire indique que ce parking a été fermé à la demande des habitants en raison de diverses pratiques illicites qui s'y déroulaient : mécanique sauvage, squats, rodéos... Ce terrain appartient à l'OPH et il avait été question de le transformer en jardin partagé. Le devenir de ce parking peut devenir un sujet de réflexion pour la prochaine équipe d'animation du quartier.

Les initiatives menées par l'équipe d'animation et le lien avec le service DLDSQ :

Un habitant fait remarquer que l'équipe d'animation sous l'impulsion de son président a organisé de nombreuses initiatives telles que les « bonjours voisins » et les « samedis voisins ». Ces différentes manifestations ont eu un écho très positif dans le quartier et ont connu une forte participation notamment chez des mères de familles qui n'ont pas l'habitude de participer à de telles actions. Il s'interroge sur le soutien de l'ancien service Vie des Quartiers (il s'appelle maintenant service Démocratie Locale et Développement Social des Quartiers, DLDSQ) à ces initiatives et indique que le président aurait investi de l'argent personnel dans ces actions. Madame Rigoni, responsable du service, rappelle que la ville a mis en place un Fonds d'initiative local (FIL) pour soutenir ce type de projets en faveur du lien social. Le président du conseil de quartier connaît très bien ce dispositif et fait d'ailleurs partie de son comité de gestion, qui se réunit une fois par mois pour examiner les projets et attribuer les aides. Sur justificatif de factures, le FIL permet de financer ce type d'animations locales.

La présence d'enfants de plus en plus jeunes dans l'espace public :

Une habitante fait remarquer que des enfants de plus en plus jeunes occupent l'espace public sans surveillance d'adultes. Ces enfants, ayant été interrogés par certains habitants, laissent entendre que leurs parents n'ont pas assez d'argent pour leur payer des journées dans les Maisons de l'enfance. Elle pose ainsi la question de l'encadrement par des adultes de ces enfants.

Madame Hammache signale que les services de la Mairie sont tout à fait sensibilisés à cette situation : ils accompagnent les familles pour favoriser l'accès aux loisirs des enfants et mettent en place des actions pour travailler avec les parents sur la responsabilité parentale. Néanmoins, certaines situations sont parfois difficiles à résoudre et les élus restent mobilisés pour rechercher des solutions adaptées.

Sur la présence policière dans le quartier :

Des habitants regrettent que la police ne soit pas plus présente dans le quartier et plus proche des préoccupations des habitants.

Monsieur le Maire indique qu'une nouvelle unité de police (UTEQ : Unité Territoriale de Quartier) est désormais présente durant les heures de la journée du fort d'Aubervilliers aux 4 Chemins. Ces policiers agissent principalement le long de la nationale 2 dans les villes de Pantin et d'Aubervilliers.

Enfin, Monsieur le Maire regrette que le quartier Maladrerie/Emile Dubois n'ait pas pu évoluer, ces dernières années, à hauteur de ce qui aurait été nécessaire. Le refus par l'ANRU du projet déposé par la ville pour la rénovation du quartier est la principale cause de cette situation. Il indique que dans les mois et les années à venir cela devrait changer en raison de la mise en place de nombreux projets : début des travaux à Emile Dubois (démolition-reconstruction), projet Villogia, projet de nouvelle construction de l'OPH avenue Jean Jaurès, future projet du Fort d'Aubervilliers, projet Arc Express etc.